

CONSTRUCTION DE LA MAISON DU TERRITOIRE DU TRIÈVES À MENS

Département
de l'Isère

Maîtrise d'œuvre :
CR&ON Architectes

Coût total du projet : 2,2 M € HT

Coût total éligible au FEDER :
218 805 € HT

Montant FEDER :
148 448 € (68 %)

Autres financements :
Région Rhône-Alpes 25 000 € (11 %)
Bénéficiaire 45 356 € (21 %)

Période de réalisation du projet :
Construction : 2012-2013
Mise en service : 2013

Description du projet

Conscient des enjeux environnementaux actuels, le Département de l'Isère a souhaité intégrer une démarche de qualité environnementale, notamment concernant la performance énergétique, pour son projet de construction d'une maison du Territoire du Trièves à Mens, qui accueille des bureaux de service et d'accueil du public. Ce projet est en parallèle l'illustration d'une politique volontariste en direction de la filière bois locale.

L'opération a consisté en la construction d'un bâtiment tertiaire d'une superficie d'environ 1070m² SHON selon un principe de démarche HQE. Ce bâtiment basse consommation en ossature bois est destiné à rassembler sur un même site de la commune de Mens l'ensemble des services déconcentrés du Département sur le



territoire du Trièves (administration, services techniques, services sociaux). Il est à noter également l'enjeu social visé d'accès des services au public dans une zone rurale et de montagne de faible densité.

Une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE)

Le projet a fait l'objet d'une analyse d'optimisation du site, notamment quant à l'utilisation de la pente, de l'intégration paysagère et de l'orientation du bâtiment.

La priorité donnée à l'objectif de performance énergétique a permis l'obtention du label Minergie Standard (garantissant l'efficacité énergétique du bâtiment).

Les principales caractéristiques HQE sont les suivantes :

- Forte prise en compte du bioclimatisme (exploitation maximale d'une exposition sud)
- Isolation renforcée par l'extérieur
- Chaufferie à bois déchiqueté
- Ventilation double-flux avec récupération de chaleur sur l'air extrait en hiver
- Occultation solaire permettant d'atteindre un confort d'été satisfaisant sans climatisation
- Matériaux éco certifiés, à faible énergie grise et sains
- Toitures végétalisées
- Capteurs solaires pour les besoins en ECS du logement
- Installation d'éclairage à haute performance
- Solution complète de récupération des eaux pluviales
- Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée





© Studio Erich Salinet

Une certification « Bois des Alpes »

L'ensemble de la structure et du bardage bois de la Maison du Territoire du Trièves est réalisé en bois d'origine alpine, représentant un volume de 88 m³ de bois transformé. Ce bâtiment fait partie du réseau de bâtiments-pilotes en Bois des Alpes, ce qui traduit la volonté du Département de l'Isère de recourir à du bois d'œuvre local de qualité issu d'une filière courte. Le projet s'intègre dans la dynamique filière-bois initiée par le Pôle d'Excellence Rurale du Trièves, à dominante « bois ». Ce bâtiment a d'ailleurs obtenu une mention spéciale lors du trophée bois Isère 2014, organisé par Créabois, pour sa qualité architecturale et l'usage du bois des Alpes.

Témoignage de Jean-Noël Gachet

Directeur du Territoire du Trièves

« Le Département de l'Isère a inauguré la nouvelle Maison du Territoire du Trièves le 29 novembre 2014. Cette nouvelle maison fonctionnelle, spacieuse, lumineuse permet aux services du Département de travailler dans des conditions idéales, et d'apporter le meilleur service aux Triévois : élus et habitants.

C'est un bâtiment symbolique et structurant.

Symbolique sur de nombreux aspects techniques dans un territoire qui a toujours eu une longueur d'avance dans le développement durable : performance énergétique, utilisation de matériaux naturels et locaux, parti architectural fort, et belles performances techniques.

Structurant pour le territoire car cette maison offre à la population de nombreux services de proximité : entretien de la voirie départementale et déneigement, offre de transports scolaires, investissement et entretien des collèges, aides aux communes et bien entendu tous les volets sociaux, de la protection maternelle infantile au soutien aux personnes âgées en passant par l'aide sociale aux familles et aux personnes en difficultés. Le bâtiment a été conçu pour privilégier l'accueil du public avec bien entendu une accessibilité tout handicap, un parvis et un vaste hall d'accueil.

Une salle polyvalente indépendante du reste du bâtiment peut être mise à disposition d'associations, de clubs, de mairies, d'organismes, etc. ... même en dehors des heures de bureau.

C'est une volonté du Département de l'Isère qu'une puissance publique puisse mutualiser ses projets avec d'autres organismes publics, dans un territoire rural peu peuplé.

La Maison du Territoire du Trièves se donne ainsi les moyens d'être la maison de tous les Triévois. »

La démarche « Bois des Alpes »

Le réseau de bâtiments-pilotes en bois des Alpes réunit l'ensemble des premiers bâtiments réalisés avec du bois certifié Bois des Alpes afin de capitaliser leurs expériences et les valoriser.

La certification Bois des Alpes garantit :

- L'origine du bois assurée à 100 % par un système de traçabilité
- Une gestion durable de la forêt de provenance des produits (gestion de type PEFC ou équivalent)
- L'amélioration de l'empreinte carbone
- La caractérisation du bois et conformité aux normes en vigueur notamment en terme de séchage répondant au DTU, de marquage CE, de caractérisation structurelle
- Produits commercialisés / élaborés par un regroupement d'acteurs fonctionnant « en grappe »

www.boisdesalpes.net

Un projet exemplaire

La réalisation de ce bâtiment à haute valeur environnementale se veut être une vitrine et un modèle de référence transposable pour les autres départements limitrophes au sud de l'Isère. Il possède une valeur démonstrative et pédagogique auprès des entreprises, du personnel, des usagers, et des élus du territoire. Il pourra servir de catalyseur au développement des écoconstructions et de la filière bois local, sur un territoire reconnu comme éco-territoire pour ses initiatives et ses politiques.

Le FEDER a participé au financement de cette opération à hauteur de 148 448 €, soit 68 % des dépenses éligibles, qui concernent le surcoût lié à l'efficacité énergétique du bâtiment (isolation, ventilation, énergies renouvelables, environnement) et à des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Interrégionalité		3		
Transférabilité		4		
Eco responsabilité		5		
Innovation		4		
Mobilisation TIC	Sans objet			